

Lettre du SNUipp Isère

jeudi 2 avril 2009

Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école

Cette lettre en format PDF sur le lien : <http://38.snuipp.fr/spip.php?rubrique262>

Ne répondez jamais directement à ces messages, mais à snu38@snuipp.fr.

- **Mouvement : les nouveautés**
- **Mouvement 2009 : échos des cours spécial à télécharger**
<http://38.snuipp.fr/spip.php?article642>
- **Pétition nationale : le mouvement doit être transparent et équitable !**
- **Base élèves : sanction confirmée par l'IA**
- **Stage de remise à niveau : responsabilité des directeurs**
- **La solidarité n'est pas un délit : Rassemblement Mercredi 8 avril à 13H**
- **Soutien aux salariés de Caterpillar**

■ **Mouvement 2009 : les dernières nouvelles**

Lors de la CAPD du 31 mars, l'Inspectrice d'académie a entériné les règles nouvelles portant sur le mouvement 2009. Nous vous en avons largement informé dans nos lettres électroniques en particulier celle du 30 mars. Nous attendions deux réponses :

- Abaissement de l'obligation de faire des vœux sur zone de trois à deux zones différentes, c'est non !

Nous avons déjà obtenu l'abaissement de 5 zones à 3 zones. La nouvelle demande aurait permis d'éviter à certains collègues d'être nommés trop loin de chez eux. L'IA maintient sa décision : les collègues non titulaires de leur poste doivent faire trois vœux sur zone géographique différente.

- Calcul de l'ancienneté dans le poste

Sur ce point, l'IA a écouté nos remarques : le calcul de l'ancienneté dans le poste se fera comme précédemment, l'ancienneté sera donc toujours calculée au 31 août de l'année scolaire en cours.

■ **Échos des cours spécial : mouvement 2009**

Toutes les informations nécessaires sur le mouvement 2009 dans « Echos des cours » spécial mouvement 2009, envoyé par courrier papier à tous nos syndiqués, à télécharger sur ce lien : <http://38.snuipp.fr/spip.php?article642>

Attention aux bruits de couloir ! Ne vous référez qu'aux instructions de l'IA qui peuvent elles même changer sans que nous en soyons forcément informés.

Notre conseil : Pensez à bien vérifier les instructions sur le site de l'IA au moment où vous saisissez vos vœux et consultez à nouveau le site quelques jours avant la fermeture du serveur.

■ **Signez la pétition nationale : Le mouvement doit être transparent et équitable !**

En complément de la pétition départementale, une pétition nationale intersyndicale pour préserver nos droits.

A télécharger <http://38.snuipp.fr/spip.php?article627>

et à nous renvoyer à SNUipp Isère, Bourse du Travail, 32 avenue de l'Europe, 38030 Grenoble Cedex 2

■ **Base élèves : l'IA confirme le retrait d'emploi de directeur pour notre collègue**

Le 31 mars, Madame l'Inspectrice d'académie a confirmé sa décision de retirer l'emploi de directeur à notre collègue, Jean Yves Le Gall pour son refus de rentrer dans Base élèves.

Le SNUipp Isère tient à lui réaffirmer son soutien.

Vous trouverez en lien la lettre adressée à Monsieur Darcos par les secrétaires nationaux de la FSU, du SE-UNSA, du SGEN-CFDT et les présidents de la FCPE et de la LDH demandant, en particulier, la levée de toutes sanctions.

Vous trouverez également la lettre de soutien que nous demandons à l'ensemble des collègues directrices et directeurs d'école de signer. <http://38.snuipp.fr/spip.php?rubrique146>

■ **Stages de remise à niveau**

Nous avons été interpellé à plusieurs reprises sur la responsabilité des directeurs durant ces stages, pour plus d'information, reportez vous au numéro spécial « Fenêtres sur cours » sur la responsabilité des enseignants, arrivé dans les écoles cette semaine.

■ **La solidarité n'est pas un délit :**

18 février 2009- 7H45- Calais : la police frappe à la porte d'une femme bénévole des Restos du Cœur qui aide les migrants qui errent « dans la nature » en leur donnant vêtements et nourriture... On l'emmène en garde à vue et on la poursuit pour « *aide aux personnes en situation irrégulière* ».

16 février 2009- Marseille : Perquisition policière à la communauté Emmaüs Pointe Rouge afin de recenser la présence d'éventuels sans papiers. L'un d'entre eux Hamid, est emmené en garde à vue. Et tant d'autres faits similaires... De plus en plus de bénévoles associatifs, de militants qui « aident » les personnes sans papiers sont inquiétés, emmenés en garde à vue, l'objet de poursuites et de procès... Un objectif de plus de 5 000 interpellation d' « aidants » a été fixé pour 2009, 5 500 pour 2 010 !!! [source : Loi de finances 2009]

Pour dénoncer cette CRIMINALISATION de la SOLIDARITÉ,
les organisations suivantes appellent à un

Rassemblement Mercredi 8 avril à 13H
Devant le Palais de Justice
Place Firmin Gautier Grenoble

Ce rassemblement s'inscrit dans le cadre d'une **Journée nationale** à l'initiative de Emmaüs France, la Cimade, le Gisti, la Fasti, Secours catholique, l'Uniojss ; la Fédération protestante.

Premiers signataires isérois : Afric'Impact- APARDAP- CADTM Grenoble- Centre d'Information Inter-Peuples- Cimade- Clubs Unesco- Collectif de soutien aux réfugiés politiques algériens- Comité Tchétchénie (Grenoble)- Communauté Emmaüs (Grenoble et Bourgoin)- Comité Ras l'Front du Voironnais- Coordination iséroise de soutien aux sans papiers- CUAD 38- Diaconat protestant- Fédé (La) 38 (anticapitaliste, solidaire et écologiste)- FSU 38- Les Alternatifs- Les Verts Isère- LDH 38- LIFPL- Maroc Solidarités citoyennes- PAG38- Pastorale des Migrants- PCF Isère- PS 38- RESF 38- RUSF38- SAF (Syndicat des Avocats de France)- Secours catholique- SNUipp-FSU- Solex- Survie Isère

■ **Soutien aux salariés de Caterpillar (information de dernière minute pour ceux qui seraient disponibles).**

La CGT Isère appelle à une journée d'action sur le site Caterpillar de Grenoble avec un rassemblement vendredi 3 avril à partir de 10 heures (12 rue Léon Blum).

Pas de réponse *directement à ce mail mais à snu38@snuipp.fr*